












Avant de partir



SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
	Franchise et sécurité des bagages	03
	Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
	Conseils santé et sécurité	04
	Taxes et pourboires	05
	Affaires à emporter	05
	Souvenirs à rapporter	05
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	06
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	06



Formalités et conseils d'entrée dans le pays



Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité est obligatoire pour votre embarquement.

Les mineurs doivent avoir leur propre carte d'identité ou passeport. Dans le cas de mineur voyageant sans ses parents, une autorisation de sortie de territoire est nécessaire.

Pour conduire ou louer une voiture, **votre permis national suffit, pas besoin de permis international.**



Le conseil OPEN : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- 1 bagage standard qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
1 accessoire (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **23 kg**.

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **entre 15 et 23 kg** (selon la compagnie) et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

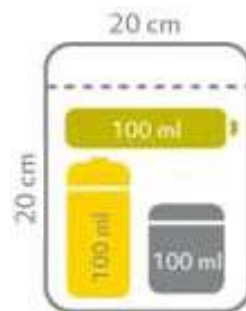
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui limitent la quantité de liquides ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans ledit sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).

La Grèce utilise l'€uro, tout comme la France.



Les banques ne sont généralement ouvertes qu'en semaine de 8h00 à 14h30 (certains grands bureaux sont ouverts jusqu'à 17h00).

Depuis juillet 2002, **les ressortissants de la zone euro ne paient plus de commission pour les retraits aux distributeurs automatiques des banques.** Par contre les frais de transaction existent toujours et leur montant dépend de votre banque.

La plupart des distributeurs des banques acceptent les cartes Visa et MasterCard.

Les cartes de paiement sont acceptées dans les hôtels et magasins touristiques à fortiori dans les villages (même touristiques). **Prévoyez d'avoir toujours sur vous des espèces.**

Conseils santé et sécurité



Aucun vaccin n'est obligatoire, cependant il est conseillé d'être à jour dans ses vaccins préconisés en France.

Les conditions sanitaires sont similaires à celles que l'on connaît en France.

Comme toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Depuis quelques années il est clair qu'il faut respecter les mêmes normes de prudence que dans les capitales du monde occidental. Ne jamais laisser des objets personnels, bagages et autres sans surveillance. Dans les hôtels les papiers officiels doivent être au coffre, la chambre doit être correctement fermée. Restez vigilants pour éviter la tentation des voleurs.

Il est recommandé d'éviter de boire l'eau du robinet bien qu'elle soit reconnue potable.

Le système de santé publique grec pourrait être de meilleure qualité, c'est peu dire et la crise a entraîné de terribles conséquences dans ce domaine pour les Grecs. On conseille assez généralement de consulter à Athènes si possible. **En cas de problème sérieux, se diriger ou se faire conduire vers l'hôpital le plus proche.**

En dehors des villes, il existe dans les chefs-lieux de canton des centres de santé (Kentro Hygheias/Health Center) qui sont des petits dispensaires. Dans les gros villages, vous trouverez un Agrotiko Iatrio, c'est-à-dire un cabinet médical de campagne.



Le conseil OPEN : Carte européenne d'assurance maladie : pour un séjour temporaire en Europe, vous pouvez vous procurer la carte européenne d'assurance maladie. (Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale (ou de vous connecter à son site Internet) qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 1 an, gratuite et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne.)

Vous pouvez prévoir, si vous les souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamine, bandeau pour dormir et bouchons anti-bruits pour les personnes au sommeil léger ainsi qu'une petite trousse à pharmacie avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre.



Le conseil OPEN : Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).



Libre à vous aussi de prévoir une petite **trousse à pharmacie** avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre, médicament contre le mal des transports, crème anti-moustiques et crème solaire (bcp d'ultra-violetes surtout l'été)

Taxes et pourboires

 **Il est d'usage de laisser un pourboire correspondant à 10 % du montant de l'addition** (il sera du reste partagé entre les serveurs et les cuisiniers) car le service n'est jamais compris dans les prix.

Affaires à emporter

 Emportez les mêmes vêtements que vous porteriez dans le sud de la France à cette période : **vêtements légers et décontractés en coton, chaussures adaptées à la marche, lunettes de soleil, maillot de bain, crème solaire**, si vous y allez en été.

Des vêtements bien plus chauds si vous y allez en hiver.

Prévoir une **tenue un peu plus habillée** pour les dîners et soirées en ville si vous le désirez.

Un petit sac à dos peut être utile lors de vos visites.

Souvenirs à rapporter

 Vous pourrez rapporter de nombreux souvenirs de Grèce (bijoux, cuir et spécialités alimentaires).

• **Huile d'olive** : beaucoup de productions artisanales. Plusieurs critères déterminent la bonne qualité de produit : le prix élevé (pas moins de 8-10 € le litre), et le taux d'acidité inférieur à 1%.

• **Spécialités locales** : raisins secs, miel, vins et herbes de montagne, dont le fameux dictame, une espèce d'origan très populaire ou une bouteille de Raki (alcool local se consommant pur)

• **Les objets d'artisanat** : tapis, tissages et broderies, poteries et céramiques, étoffes, nombreux objets en bois d'olivier.

• **Les kolomboï** : peut-être le plus vieux gadget au monde. Sorte de chapelet en perle que l'on égrène pour « s'occuper les doigts ». On peut l'acheter dans certains kiosques à journaux et dans de nombreux magasins.

• **Autres** : statuette des dieux et déesses, poteries, bijoux en argent/or, cuir, pendentif de « l'œil protecteur »

Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

• **Appeler de la France vers Athènes** : code appel international (00) + code pays 30 (pour la Grèce) + numéro du correspondant.



• **Appeler d'Athènes vers la France** : code appel international (00) + code pays (33 pour la France) + n° à 10 chiffres (sans composer le 0)

• **Pour appeler entre portables français sur place** : + 33 et n° de portable à 10 chiffres (sans composer le 0)

Les cabines téléphoniques (rarissimes) **fonctionnent avec des télécartes** que l'on peut acheter dans les bureaux de l'OTE, à la poste et dans les kiosques ou les minimarkets.

En Grèce, de plus en plus d'hôtels, de restos, de bars, et mêmes certains espaces publics disposent du wifi gratuit. Mieux que la connexion 3G et 4G qui peut entraîner des frais en usage intensif, le wifi permet aussi de profiter d'un débit parfois supérieur.

Une fois connecté, on accède aussi à tous les services de messagerie et de téléphonie par Internet. WhatsApp, Messenger (la messagerie de Facebook), Viber, Skype, permettent d'appeler, d'envoyer des messages, des photos et des vidéos aux quatre coins de la planète, sans frais. Il suffit de télécharger – gratuitement – l'une de ces applis sur son smartphone, qui reconnaît automatiquement dans votre liste de contacts ceux qui peuvent aussi l'utiliser.

Depuis 2017, **un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 27 pays de l'Union européenne, sans craindre de voir flamber sa facture.** Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès.

Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms **concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G**, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner). Par ailleurs, si le voyageur réside plusieurs mois en dehors de son pays, des frais peuvent lui être prélevés...

Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.

Une fois connecté au wifi, vous avez accès à tous les services de la téléphonie par internet : WhatsApp, Messenger (la messagerie de Facebook), Viber, Skype, permettent d'appeler, d'envoyer des messages, des photos et des vidéos aux quatre coins de la planète, sans frais. Il suffit de télécharger – gratuitement – l'une de ces applis sur son smartphone. Elle détecte automatiquement dans votre liste de contacts ceux qui utilisent la même appli



Adresses utiles sur place et permanence Open voyages



• **Consulat de France à Athènes :**

7 Léoforos Vassilissis Sofias, Athènes 10671

Tel : +30 210 339 10 00

• **Ambassade de Grèce à Paris :**

17, Rue Auguste Vacquerie 75 116 PARIS

Tel : 01.47.23.72.28

Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si vous vous égarez.

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (Tel. : 0033 4 76 48 70 70)